



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 31/2020
Date de la séance du CE : 15 janvier 2020
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture et de la culture
N° d'affaire : 2019.ERZ.73066
Classification : Non classifié

Autorisation de dépenses 2020 : crédit d'engagement pour la Haute Ecole Pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE) ; participation financière du canton de Berne. Crédit d'objet

1. Objet

Participation financière du canton de Berne pour l'année 2020 au fonctionnement de la Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE)

2. Bases légales

Article 2, alinéa 1 et article 2a de la loi du 23 novembre 2000 concernant l'adhésion du canton de Berne au concordat intercantonal créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE ; RSB 439.28)

Articles 37 et 38 du concordat du 21 janvier 2000 créant une Haute Ecole Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE)

Article 71, alinéa 1 et article 72 alinéas 1 et 2 de l'ordonnance du 28 mars 2007 sur le statut du corps enseignant (OSE ; RSB 430.251.0)

Article 62, alinéa 1 de la loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO ; RSB 432.210)

Articles 47, 49 alinéa 2, 50, 52 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0)

Articles 139, 146 et 148 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1)

3. Nature et qualification juridique de la dépense

Dépense déléguée
(art. 2 de la loi concernant l'adhésion)

Dépense périodique
(art. 47, LFP et art. 146, OFP)

4. Montant déterminant du crédit

6 225 500 francs (1/4 + FEE + Mandat bernois)

5. Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

Crédit d'engagement

Compte 363100

Enseignement supérieur 08.14.9100

Formation du corps enseignant 910030

Exercice 2020

Un montant de 6 300 000 francs est inscrit au budget.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire

– Direction de l'instruction publique et de la culture